

Le lac au duc est prêt pour les premières baignades

Mercredi 27 juin, le premier épandage de peroxyde d'hydrogène était fait dans la zone de baignade du lac au duc. Un traitement lancé alors que la concentration en cyanobactéries était 8 fois au-dessus du seuil sanitaire. L'opération est un succès.

Mercredi 27 juin, très tôt, la société Arcadis procédait au premier épandage de peroxyde d'hydrogène. Un bateau, spécialement conçu pour ce type d'opération, a sillonné la zone de baignade pour disperser ce produit visant à annihiler le développement des cyanobactéries. Une opération suivie de très près par le directeur de la base nautique Gilles Renault, à la manœuvre pour mettre le bateau à l'eau. Mais aussi André La Touche, directeur du SMGBO, Patrick Le Diffon, président de Ploërmel communauté, ou encore Luc Brient, spécialiste à l'université Rennes I des cyanobactéries. Autant de spectateurs attentifs, en raison de la place que prend le lac au duc dans le programme franco-britannique (à

financements européens) sur la qualité des eaux).

Autre regard attentif posé sur cette opération : celui de François Blondet, maire de Taupont et à ce titre, en charge de la police et de la sécurité municipales. Car cet épandage vise à rendre l'eau de baignade conforme aux normes sanitaires. Ce qui était loin d'être le cas en ce jour de traitement : une concentration de 800 000 cyanobactéries/ml était constatée. Et alors que la période de baignade doit ouvrir dimanche 1er juillet, rien n'était moins sûr que l'autorisation effective de nager dans les eaux du lac.

**TAUX DE CYANOBACTÉRIES
DIVISÉE PAR 20**

L'Agence régionale de santé,



L'épandage de peroxyde d'hydrogène sera renouvelé toutes les 3 semaines.

en charge de l'analyse de la qualité de l'eau, devait procéder à une telle analyse vendredi 29 juin. Les premiers résultats étaient encourageants. « La concentration de cyanobactéries était tombée à 100 000/ml », rapportait-on à l'office communautaire des sports. Pile le seuil limite. Mais l'ARS considérant que « la baisse opérée allait se poursuivre », l'autorisation de baignade a été accordée. Bien vu : une seconde analyse, tombée lundi

2 juillet, comptabilisait une concentration de 44 000 cyanobactéries/ml. Preuve que le traitement au peroxyde d'hy-

drogène semble efficace. La saison est lancée.

Emmanuel Verdeaux

Les enfants présentent leurs films périscolaires en festival

